

# Dispositifs de soutien aux tiers-lieux 2024

Fabriques de territoire – vague 10

Manufactures de proximité – appel à coopération 2024



## L'Etat engagé pour les tiers-lieux

Un tiers-lieu est un espace de rencontre et de partage, situé entre le domicile et le lieu de travail. Ces espaces sont ouverts à divers usages et rassemblent des individus de tous horizons pour créer, apprendre, collaborer et partager des ressources. Conçus pour être flexibles, les tiers-lieux sont hybrides : à la fois espaces de coworking, ateliers de fabrication (fablabs), cafés associatifs, jardins partagés ou encore des lieux dédiés à l'économie circulaire et au réemploi... ces endroits permettent à ceux qui les fréquentent de nouer des liens, d'adhérer à des projets ou de s'impliquer dans des associations. De plus, ils favorisent l'économie de proximité en lien avec les entreprises locales et jouent un rôle dans l'accès à la culture et à l'éducation informelle au travers de formations, d'ateliers ou d'événements culturels.

Par leurs actions, les tiers-lieux renforcent le lien social, encouragent les transitions écologiques et soutiennent les activités économiques locales. En juin 2019, le Gouvernement s'est donc engagé dans un soutien fort aux tiers-lieux. Au travers du programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens » piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), il a souhaité favoriser leur déploiement au sein des quartiers prioritaires ou encore dans des zones peu voire très peu denses, fragiles sur le plan socio-économique. **Depuis 2019, 190 millions d'euros qui ont été investis par l'Etat dans les tiers-lieux.**

**Fabriques de territoire** est un dispositif lancé en janvier 2020 qui vise le soutien et la labellisation des tiers-lieux généralistes qui développent des services de proximité et des activités économiques au sein de territoires fragiles. Au travers de huit vagues de sélection entre 2020 et 2021, ce dispositif de l'ANCT a permis la labellisation et la subvention de 300 tiers-lieux pour un total de 45 millions d'euros de subventions. Après une neuvième vague en 2023 qui a permis la labellisation et le subventionnement de 82 nouvelles Fabriques de territoire à hauteur de 4 millions d'euros, l'Etat a, en 2024, renouvelé son soutien aux tiers-lieux. Cette année 80 lauréats ont ainsi été soutenus (dont 5 pour un subventionnement total de 8 millions d'euros). Depuis la création du dispositif, ce sont ainsi 407 Fabriques de territoire qui ont vu le jour en France.

Les **Manufactures de proximité** sont des unités de production locales qui soutiennent les artisans et les producteurs locaux. Depuis 2021, ce dispositif a permis la labellisation de 100 tiers-lieux productifs et leur soutien à hauteur de 30 millions d'euros. Ces 100 premières Manufactures de proximité réparties dans 68 départements bénéficient en outre d'un programme d'accompagnement en ingénierie par le GIP France Tiers-Lieux, partenaire de l'ANCT. En 2024, une enveloppe de 800 000 € est venue renforcer ce soutien.

**En 2024, ce sont 80 Fabriques de territoire et 16 projets de Manufactures de proximité qui sont soutenus dans le cadre de la vague 2024 pour près de 9 millions d'euros.**

# Sommaire

◆ <b>Edito</b> .....	<b>4</b>
◆ <b>Les Fabriques de territoire</b> .....	<b>5</b>
1. Les Fabriques de territoire : des tiers-lieux au service du développement des territoires.....	5
2. 10 <sup>e</sup> vague de labellisation : 80 Fabriques de territoire dans toute la France .....	5
3. La couverture territoriale des Fabriques.....	7
◆ <b>Les Manufactures de proximité</b> .....	<b>8</b>
1. Les manufactures de proximité, des tiers lieux productifs structurants pour les filières locales....	8
2. Appel à coopération de projets entre manufactures de proximité .....	8
3. Caractéristiques des projets retenus.....	8
◆ <b>Annexes</b> .....	<b>10</b>

# Edito



**Françoise Gatel**

Ministre déléguée auprès de la ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation, chargée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat



Depuis 2019, le Gouvernement s'engage pour les tiers-lieux afin d'en faire des moteurs de la transformation sociale, économique, et écologique de nos territoires.

Avec cette nouvelle vague de soutien à 80 Fabriques de territoires et 16 projets de Manufactures de proximité en 2024, nous constatons que ce sont aujourd'hui dans les petites villes et les communes rurales que se développent le plus rapidement des initiatives citoyennes locales tournées vers la transition écologique.

Dans les territoires, les tiers-lieux sont aussi vecteurs d'une offre culturelle de proximité, d'innovation sociale et de relocalisation artisanale et agricole. De plus en plus d'élus y voient des alliés indispensables pour renforcer le lien social et faire de leurs communes des espaces de vie désirables, porteurs de solutions pour les défis à venir.



# Les Fabriques de territoire

## 1. Les Fabriques de territoire : des tiers-lieux au service du développement des territoires

Les Fabriques de territoire sont des tiers-lieux labellisés ainsi car ils sont des « ressources » pour le territoire, c'est-à-dire qu'ils répondent à des besoins locaux : création d'activités, coopérations entre acteurs, développement local... Ces lieux bénéficient ainsi à l'ensemble du territoire dans lequel ils sont installés.

Le soutien de l'Etat donne à ces lieux et aux acteurs qui les font vivre, les moyens financiers pour amplifier ou développer de nouvelles activités servicielles ou productives. Ces initiatives de grande proximité autour de l'aménagement d'un lieu physique dont la programmation est ouverte, constituent un moyen d'offrir du lien social à certains publics éloignés de l'action publique.

## 2. 10<sup>e</sup> vague de labellisation : 80 Fabriques de territoire dans toute la France

Cette année, 312 candidatures ont été enregistrées. Chacun des projets soumis a fait l'objet d'un examen dans le cadre de comités de sélection régionalisés co-présidés par les Secrétariats Généraux pour les Affaires Régionales (SGAR) et le programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens » de l'ANCT. Cette sélection a été réalisée avec la participation du GIP France Tiers-Lieux et de partenaires de la politique publique en région : services déconcentrés tels que les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), les Conseils régionaux, la Banque des territoires, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), ou encore le réseau régional.

80 lauréats sont issus de cette 10<sup>e</sup> vague : 25 nouveaux lauréats et 55 qui ont été relabellisés en raison de leur capacité à démontrer un passage de leur activité à plus grande échelle, notamment en matière de transition, et avec le soutien d'une ou plusieurs collectivités territoriales.

Cette 10<sup>e</sup> vague a permis de :

- ◆ **Soutenir des lieux multi-activités, innovants, créateurs de richesses et d'emplois, capables de contribuer à rendre les territoires plus accessibles, plus sobres et mieux équipés** : les activités développées dans le cadre de ces projets s'inscrivent, dans une très grande majorité et en nette progression par rapport aux vagues précédentes dans des offres culturelles et éducatives (90%), dans la solidarité (88%) et dans l'innovation sociale (68%). On retrouve aussi en bonne position l'économie de proximité nourricière par le biais de la production agro-alimentaire et artisanale et le réemploi (66%).

- ◆ **Augmenter le déploiement de lieux et services adaptés sur des territoires prioritaires** : sur les 80 projets lauréats, 42% sont en QPV et 50% dans les territoires ruraux (peu denses au sens de l'INSEE) et FRR (contre 29% dans le cadre des vagues précédentes). 73% des lauréats toutes cibles confondues prennent place dans des villes de moins de 20 000 habitants (contre 55% dans les vagues précédentes), et un tiers dans des communes de moins de 2000 habitants (contre 20% dans les vagues précédentes). Les projets lauréats s'ancrent davantage dans des petites et moyennes villes et dans des territoires ruraux fragiles.
- ◆ **Soutenir la contribution des tiers-lieux en matière de transitions** : près de 100% des candidats et des lauréats déclarent adresser des enjeux de transition sociale dans leur projet. Les enjeux liés à la transition alimentaire et agroécologique mobilisent 76% d'entre eux.
- ◆ **Conforter la solidité et l'ancrage partenarial des projets de tiers-lieux** : 80 % des tiers-lieux lauréats ont plus de 4 ans d'existence et 33% sont construits en consortium ; en termes de modalités de soutiens : 95% ont reçu des avis favorables des préfectures, 1000 lettres de soutien de collectivités territoriales et de parlementaires, attestant de l'ancrage de ces lieux dans leur environnement institutionnel. En termes de diversité de portage : trois quarts des candidatures, toutes cibles confondues, sont sous forme associative (80% des tiers-lieux nouvellement labellisés, et 69% des Fabriques renouvelées), 11% sont des entreprises de droit privé relevant de l'ESS et 4% émanent de collectivités territoriales (8% sur la cible 1).
- ◆ **Poursuivre la couverture territoriale engagée** : 25 nouvelles Fabriques de territoire ont émergé sur les 75 arrondissements qui restaient non couverts permettant d'atteindre une couverture géographique de 407 Fabriques de territoire réparties en région dans 288 des 333 arrondissements nationaux.

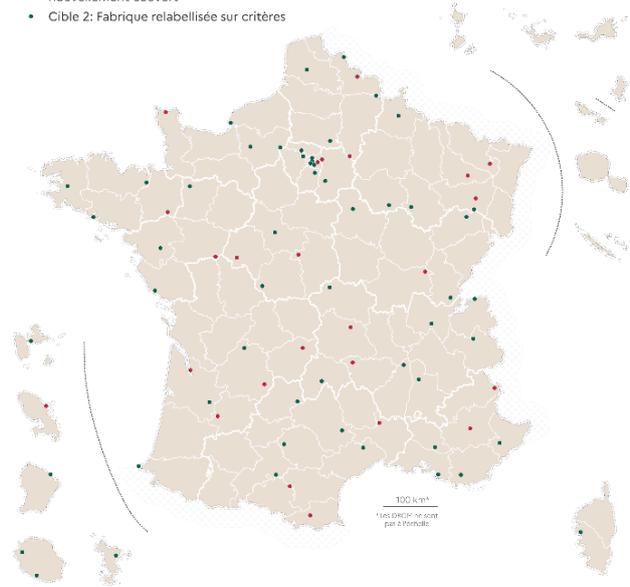
### 3. La couverture territoriale des Fabriques

9 en Auvergne Rhône Alpes  
4 en Bourgogne Franche Comté  
4 en Bretagne  
4 en Centre Val de Loire  
1 en Corse  
7 en Grand Est  
6 en Hauts de France  
10 en Ile de France  
4 en Normandie  
7 en Nouvelle Aquitaine  
8 en Occitanie  
4 en Pays de la Loire  
6 en Provence Alpes Côte d'Azur  
1 en Guadeloupe  
1 en Guyane  
1 en Martinique  
1 à Mayotte  
2 à la Réunion



## 80 fabriques de territoire issues de la 10e vague

- Cible 1: nouveau tiers-lieu ou consortium sur arrondissement nouvellement couvert
- Cible 2: Fabrique relabellisée sur critères



Source : ANCT 2024 - Réalisation : Cartographie PADT ANCT 10/2024

# Les Manufactures de proximité

## 1. Les Manufactures de proximité, des tiers-lieux productifs structurants pour les filières locales

Le dispositif manufactures de proximité a été créé avec l'ambition de soutenir les tiers-lieux dédiés à la production. Concrètement, ce sont des petites unités de production locale qui animent et apportent des services à une communauté professionnelle et sont en capacité de recréer de l'activité localement, tout en préservant les savoir-faire dans les territoires.

Parce qu'elles ont pour objectif de contribuer à la relocalisation des activités artisanales et entrepreneuriales, au déploiement de la formation et à la transmission des savoir-faire, elles visent aussi à redynamiser les territoires.

## 2. Appel à coopération de projets entre Manufactures de proximité

L'appel à coopération de projets ne visait pas à labelliser de nouvelles manufactures de proximité mais à soutenir des projets portés chacun par une manufacture de proximité existante en partenariat avec un ou des acteur(s) économique(s) territoriaux (tête de réseaux, réseaux d'appui à la création/reprise d'entreprises, fédérations professionnelles, chambres consulaires, entreprises...).

Les 16 projets lauréats ont été sélectionnés pour leur capacité à structurer localement une filière, en particulier celles du réemploi ou des métiers d'art, et ils bénéficieront d'une subvention en fonctionnement de 50 000 € pour un an.

## 3. Caractéristiques des projets retenus

Parmi les 45 candidatures de grande qualité reçues, 16 ont été gratifiées de ce soutien complémentaire. Sur les 16 projets lauréats de cette vague, 11 régions sont représentées : Auvergne Rhône Alpes, Bourgogne Franche Comté, Bretagne, Centre Val de Loire, Grand-Est, Guyane, La Réunion, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire, et Provence Alpes Côte d'Azur.

### ***Ancrage et développement partenarial des Manufactures de proximité***

Les candidatures, pour être éligibles au dispositif, devaient être déposées en consortium. Les types de consortiums constitués montrent l'ancrage territorial fort du dispositif au sein des écosystèmes productifs locaux : plus de la moitié ont fait consortium avec un acteur économique local, et un quart avec une fédération

professionnelle. 6% des candidatures ont proposé un partenariat avec un cabinet d'architecte.

Tous les lauréats du dispositif bénéficient d'un soutien d'au moins une collectivité sur leur territoire d'implantation, et plus de 87% bénéficient du soutien d'au moins une entreprise sur leur territoire d'implantation.

### ***Filières potentialisées***

Les filières du réemploi et des métiers d'arts ont été identifiées comme prioritaires. Parmi les lauréats, 81% ont des activités qui portent sur la filière du réemploi et 50% ont des activités en lien avec les métiers d'art. Mais d'autres filières ont également émergé, dont celle de la filière nourricière et agro-alimentaire.

# Annexes



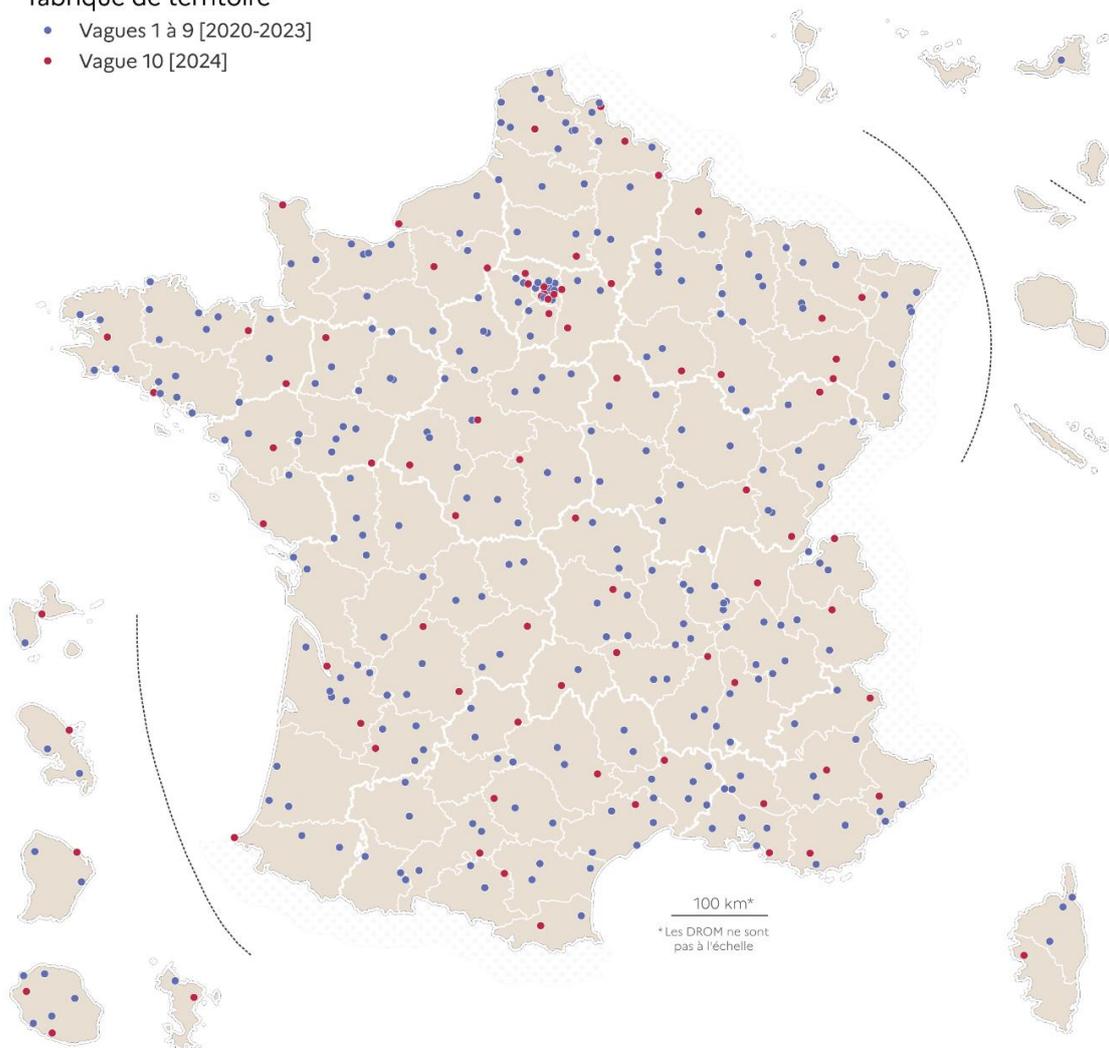
agence nationale  
de la cohésion  
des territoires



## 407 fabriques de territoire

Commune accueillant une  
fabrique de territoire

- Vagues 1 à 9 [2020-2023]
- Vague 10 [2024]



Source : ANCT 2024 • Réalisation : Cartographie PADT ANCT - 10/2024

## LISTE DES 80 LAUREATS de la vague 10 « Fabriques de territoire »

*Nouveaux lauréats en vert*

*Re-labellisations suite à un passage à l'échelle en bleu*

<b>Lauréats</b>	<b>Régions</b>	<b>Départements</b>	<b>Arrondissements</b>
<i>Lab01</i>	Auvergne-Rhône-Alpes	Ain	Belley
<i>Polymorph Corp</i>	Auvergne-Rhône-Alpes	Allier	Montluçon
<i>La MAGMA/26FK/Centres Sociaux d'Annonay</i>	Auvergne-Rhône-Alpes	Ardèche	Tournon-sur-Rhône
<i>Les Granges du Carladès</i>	Auvergne-Rhône-Alpes	Cantal	Aurillac
<i>Le Moulin Digital</i>	Auvergne-Rhône-Alpes	Drôme	Valence
<i>Vita'mine</i>	Auvergne-Rhône-Alpes	Savoie	Albertville
<i>Delta Cric/La R'mize</i>	Auvergne-Rhône-Alpes	Haute-Savoie	Thonon-les-Bains
<i>La Pardige</i>	Auvergne-Rhône-Alpes	Haute-Loire	Brioude
<i>FabLimagne</i>	Auvergne-Rhône-Alpes	Puy-de-Dôme	Riom
<i>Les RDV du Tiers-Lieu</i>	Bourgogne-Franche-Comté	Saône-et-Loire	Louhans
<i>Convergence des possibles</i>	Bourgogne-Franche-Comté	Yonne	Sens
<i>Fablab des 3 lapins</i>	Bourgogne-Franche Comté	Jura	Lure
<i>Maison du peuple La fraternelle</i>	Bourgogne Franche Comté	Haute-Saône	Saint-Claude
<i>L'éprouvette/Écocentre Hameaux Légers</i>	Bretagne	Côtes-d'Armor	Dinan
<i>Run Ar Puns</i>	Bretagne	Finistère	Châteaulin
<i>Maison Glaz</i>	Bretagne	Morbihan	Lorient
<i>Bistrot Lab'</i>	Bretagne	Ille-et-Vilaine	Fougères Vitré
<i>Carte Blanche</i>	Centre Val de Loire	Indre	Le Blanc
<i>Les Greniers de Vineuil/Association Fil Good</i>	Centre Val de Loire	Loir-et-Cher	Blois

<i>Ecopôle alimentaire de la Chaponnière</i>	Centre Val de Loire	Cher	Vierzon
<i>Actyval/SCOP03/Le Bloc<sup>2</sup></i>	Centre Val de Loire	Indre-et-Loire	Chinon
<i>U CHJOSU DI A VIGNARELLA</i>	Corse	Corse-du-Sud	Ajaccio
<i>PIX'in - La Locomotive</i>	Grand Est	Ardennes	Charleville-Mézières
<i>Simone</i>	Grand Est	Haute-Marne	Chaumont
<i>Fabrique Territoire Moselle Sud</i>	Grand Est	Moselle	Sarrebourg-Château-Salins
<i>La Vigotte Lab</i>	Grand Est	Vosges	Epinal
<i>L'Aiguillage</i>	Grand Est	Aube	Troyes
<i>L'@RTelier Malin</i>	Grand Est	Meurthe-et-Moselle	Lunéville
<i>Odile</i>	Grand Est	Vosges	Saint-Dié-des-Vosges
<i>Coopérative Baraka</i>	Hauts de France	Nord	Lille
<i>Le Central</i>	Hauts de France	Nord	Avesnes-sur-Helpe
<i>Le Gerموir</i>	Hauts de France	Pas-de-Calais	Montreuil
<i>Café citoyen d'Auger-Saint-Vincent/L'Hermitage/Le Bord de l'eau/Au Tiers-lieu/O'rizons/Art en chemin</i>	Hauts de France	Oise	Senlis
<i>Le Bidule</i>	Hauts de France	Aisne	Château-Thierry
<i>Chez Oskar</i>	Hauts de France	Nord	Valenciennes
<i>La Lanterne</i>	Ile-de-France	Val-d'Oise	Pontoise
<i>Le Crapo</i>	Ile-de-France	Val-de-Marne	L'Haÿ-les-Roses
<i>PotKommon</i>	Ile-de-France	Seine-Saint-Denis	Saint-Denis
<i>La tréso/La Mine</i>	Ile-de-France	Hauts-de-Seine	Antony
<i>L'idée Halle</i>	Ile-de-France	Essonne	Evry
<i>Le Quai des possibles</i>	Ile-de-France	Yvelines	Saint-Germain-en-Laye
<i>Fabrique de territoire Citoyens</i>	Ile-de-France	Seine et Marne	Melun
<i>Le CiNey</i>	Ile-de-France	Paris	Paris 18e Arrondissement
<i>Les ciboulettes</i>	Ile-de-France	Seine et Marne	Torcy

<i>La Cite du Développement durable</i>	Ile-de-France	Val de Marne	Nogent-sur-Marne
<i>Manufacture des Capucins/ Le Moulin de Pont-Rû</i>	Normandie	Eure	Evreux
<i>Le Hangar Zéro</i>	Normandie	Seine-Maritime	Le Havre
<i>Nouvelles Coordonnées</i>	Normandie	Eure	Bernay
<i>L'Autre Lieu</i>	Normandie	Manche	Cherbourg
<i>Espace des Transitions</i>	Nouvelle Aquitaine	Dordogne	Nontron
<i>Borderline Fabrika</i>	Nouvelle Aquitaine	Pyrénées-Atlantiques	Bayonne
<i>Ferme Lab de Carbouey</i>	Nouvelle Aquitaine	Gironde	Langon
<i>Au Beau Milieu</i>	Nouvelle Aquitaine	Corrèze	Ussel
<i>Espace Saquary</i>	Nouvelle Aquitaine	Gironde	Blaye
<i>La Pelle aux Idées</i>	Nouvelle Aquitaine	Dordogne	Sarlat-la-Canéda
<i>Le Grand Bain</i>	Nouvelle Aquitaine	Lot-et-Garonne	Nérac
<i>Figeacteurs/ L'Arrosoir, Ricochets/Champollionnes</i>	Occitanie	Lot	Figeac
<i>La Grange - Bouillon cube</i>	Occitanie	Hérault	Lodève
<i>LaClé</i>	Occitanie	Pyrénées-Orientales	Prades
<i>Le Pré Vert</i>	Occitanie	Tarn	Albi
<i>Le Tracteur</i>	Occitanie	Haute-Garonne	Muret
<i>LA DETER</i>	Occitanie	Gard	Alès
<i>Pingpong Cowork/Station A</i>	Occitanie	Aveyron	Millau
<i>Tiers-Lieu Agricole d'Embarou</i>	Occitanie	Ariège	Pamiers
<i>La Ruche d'idées/Le Kiosque/ Fédération des centres sociaux de Vendée</i>	Pays de la Loire	Vendée	Les Sables-d'Olonne
<i>Centre social et culturel intercommunal Roland Charrier</i>	Pays de la Loire	Maine-et-Loire	Saumur
<i>La bagagerie</i>	Pays de la Loire	Mayenne	Mayenne
<i>Plan B</i>	Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Nantes

<i>Initiative Alpes Provence /Malijai/Le grain de sable/Les ptits bureaux</i>	Provence Alpes Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence	Digne-les-Bains
<i>L'Escambi</i>	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Hautes-Alpes	Briançon
<i>Les Grandes Roches -TETRIS</i>	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Grasse
<i>La Fabulerie/le grain de la vallée/ le Talus</i>	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Marseille
<i>Montrieux le Hameau</i>	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Méounes-lès-Montrieux
<i>La fruitière numérique</i>	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Vaucluse	Lourmarin
<i>Île y a kaz</i>	Guadeloupe	Guadeloupe	Pointe-à-Pitre
<i>Réseau des Savoirs de la Forêt</i>	Guyane	Guyane	Cayenne
<i>Cbibika</i>	Martinique	Martinique	La Trinité
<i>Kaja Kaona</i>	Mayotte	Mayotte	Mamoudzou
<i>Récup'R</i>	La Réunion	La Réunion	Saint-Paul
<i>Emergence OI</i>	La Réunion	La Réunion	Saint-Pierre

# LISTE DES 16 MANUFACTURES DE PROXIMITE LAUREATES DE L'APPEL A COOPERATION DE PROJET 2024

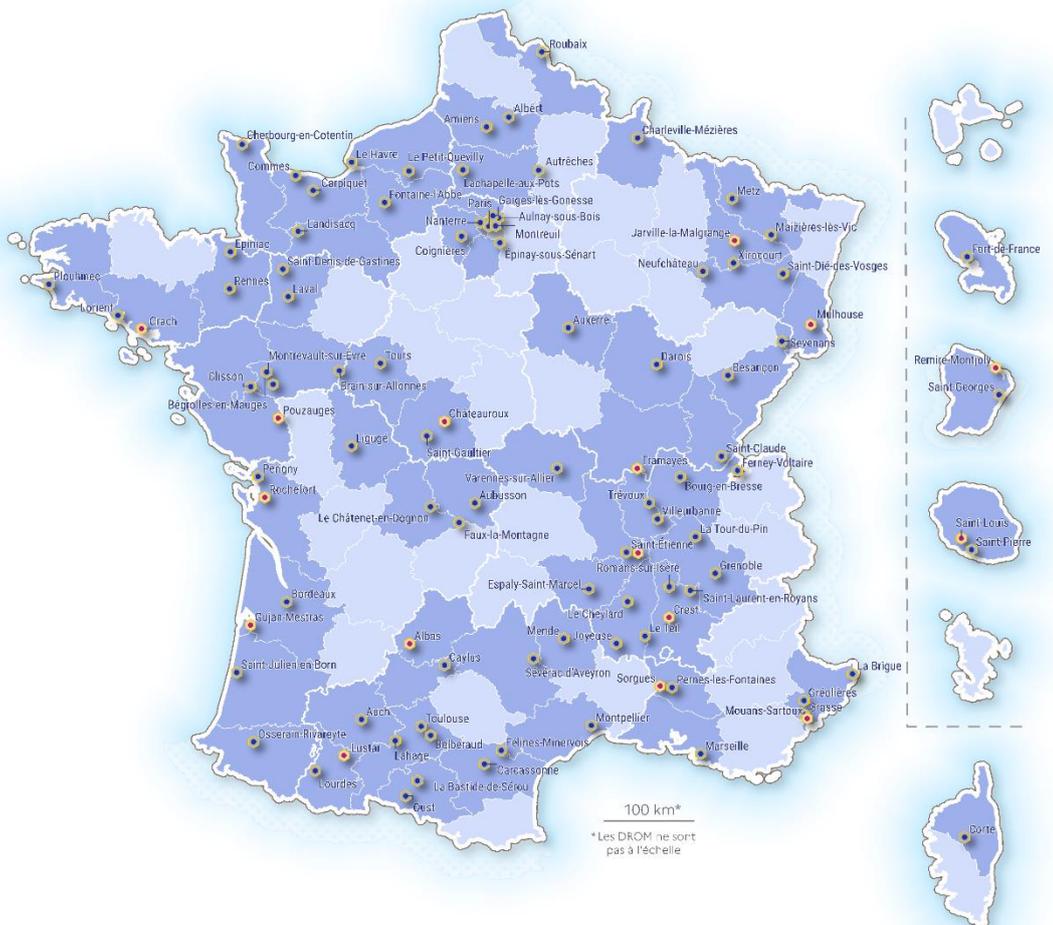


## 100

### MANUFACTURES DE PROXIMITÉ

À date du 07 Octobre 2024

- Département disposant d'au moins une manufacture de proximité
- Manufacture de proximité
- Manufacture lauréate d'un soutien complémentaire sur appel à coopération 2024



Source : IGN 2024, ANCT 2024 • Réalisation : Cartographie PADT ANCT - 10/2024

<b>Lauréats</b>	<b>Régions</b>	<b>Départements</b>
8 Fablab Drôme / Fab Unit	Auvergne-Rhône-Alpes	Drôme
La turbine créative et Polinno	Auvergne-Rhône-Alpes	Loire
Institut de Tramayas	Bourgogne-Franche-Comté	Saône et Loire
Uzinou	Bretagne	Morbihan
Manufacture de proximité artisanale et numérique – Artis 'up	Centre-Val de Loire	Indre
La petite Manchester	Grand Est	Haut-Rhin
La cité du faire	Grand Est	Meurthe-et-Moselle
La fabrique du dégrad – Manufacture de Guyane	Guyane	Guyane
Runfabrik	La Réunion	La Réunion
La manufacture de l'estuaire	Nouvelle Aquitaine	Charente-Maritime
Atelier partagé la cabane	Nouvelle Aquitaine	Gironde
Manufacture distribuée	Occitanie	Hautes-Pyrénées
FAR	Occitanie	Lot
Le sens du bois	Pays de la Loire	Vendée
Aromatic Fablab porté par les fleurs d'exception du pays de Grasse	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes
La Grange des roues	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Vaucluse